

Reproduction d'un tableau représentant un Le Tresle

Ayant été dans les mains de Pierre-Luc Philippe, antiquaire à Herbignac et président de la Société Historique d'Herbignac

Ce tableau proviendrait de la propriété de Coëtcouron, à Férel (Morbihan)

Le tableau est daté de 1624

L'exploitation des généalogies semblent désigner deux personnages possibles ayant pu être représentés en 1624. Le premier est Georges Le Tresle de Kerolland, époux de Jeanne de Kerpoisson, puis (en 1609) de Renée des Forges. Le second est son cousin Marc Le Tresle de Kerandré, époux en 1613 de Claude de Kerpoisson.

Il est probable que le personnage représenté est Marc Le Tresle devenu Marc Le Tresle de Kerbernard après l'achat des terres de Kerbernard le 24 mars 1623.

Les Jacquelot du Boisrouvray sont les descendants des Le Tresle de Kerbernard après les Calvé de Soursac puis les Chanu de Limur. Bonne de Jacquelot du Boisrouvray a été la femme de Charles Cady de Pradoy qui acheta en 1803 la terre de Coëtcouron dont Adrien de Jacquelot du Boisrouvray hérita en 1887.







« De gueules au cygne d'argent becqué d'or nageant sur une eau d'azur. Heaume de trois-quart ; Cimier : le cygne ; Lambrequins d'argent et de gueules »

Traditionnellement, les armes des Le Tresle sont « *D'azur au cygne d'argent becqué et membré de sable.* »

Au cours du siècle précédent la Réformation de la Noblesse Bretonne (1668-1671), beaucoup de variations ont été observées dans la composition des blasons, le meuble principal (ici, le cygne) étant toujours maintenu. Il est possible que le changement des émaux du champ corresponde ici à une distinction de la branche cadette de Kerandré et Kerbernard régularisée lorsque les deux branches des Le Tresle (branches de Kerrolland et de Kerandré et Kerbernard) se présentent ensemble devant la Chambre de la Réformation qui les déclarent nobles d'extraction par arrêt rendu le 2 mai 1669.

Le blasonnement reproduit sur le tableau pourrait se lire « Coupé de gueules sur azur, au cygne d'argent becqué d'or, nageant, brochant sur le tout. » Cependant, les lambrequins avec le tortil reprennent toujours et strictement les émaux du champ et du meuble principal, et jamais ceux des « accessoires » tels becs, griffes, etc. : dans ces conditions et sans que cela corresponde à une « intention » à l'époque, il doit falloir lire aujourd'hui que le cycle nage sur une eau d'azur meublant un champ de gueules.

http://www.kerbernard.bzh - http://familles.kerbernard.bzh

Nicolas Le Trelle

Défaillant lors de la montre du 21 avril 1477 à Ploemeur (diocèse de Vannes) Présent lors de la montre du 4 septembre 1481 à Ploemeur

Pierre Le Trezle

seigneur de Kerrolland Décédé après 1493

Il eut son hébergement de Kerrolland franchi en 1486 par François II, duc de Bretagne

En mars 1487, il a fait une proclamation en faveur du duc François II : le 26 août 1487, une enquête est menée et ses biens sont confisqués et son arrestation est ordonnée. Figure dans le Compte du "beguin" (deuil) de François II (décédé le 9 septembre 1488 à Couëron) comme conseiller et maître des requêtes à l'extraordinaire et reçoit à ce titre 4 aulnes de tissu noir (pour "robbes") à 8 livres l'aulne

Il transigea en 1493 avec Jean Le Verrier, abbé de Prières, à propos de coutumes d'Herbignac

En 1494, Louis II de Rohan, seigneur de Guéméné et de Lanvaux, achète des salines (parties de la vicomté de Donges) à Pierre Le Tresle dans le cadre d'un échange avec les chartreux d'Auray pour reconstituer la juridiction de Lanvaux.

Figure dans le manuscrit des anciennes réformations de la noblesse bretonne de 1425 à 1513 comme noble demeurant au bourg d'Herbignac lors de la réformation de 1453.

épouse en 1453

Françoise de Muzillac

dame de Keralio

dont:

Jean Le Trezle

seigneur de Kerrolland

époux vers 1479 (premier lit) **Jeanne Gouëre** et épouse (second lit) **Guillemette Sorel**

lont :

Jean Le Trezle

seigneur de Kerrolland décédé avant le 25 septembre 1542 Anthonnie Le Tresle

épouse Jean Le Bouteiller

épouse avant le 15 octobre 1558 **Gillette Goullart**, dame du Vaudepierre

décédée après le 25 octobre 1558

dont :

Jean Le Trezle

seigneur de Kerrolland et du Vaudepierre vivant le 28 décembre 1560 rend aveu le 20 avril 1579 pour le Vaudepierre en Allaire (Morbihan)

épouse

Anne de Besné

dont :

Georges Le Trezle

seigneur de Kerrolland rend aveu le 14 mai 1603 pour le Vaudepierre à Allaire (Morbihan), résidant à la maison noble de Kerolland, en Herbignac (Loire-Atlantique)

épouse (premier lit)

Jeanne de Kerpoisson, dame de Trevénégat

née le 8 décembre 1562 à Saint-André-des-Eaux (Loire-Atlantique) vivante à Allaire en juillet 1648

dont (premier lit) :

Jan Le Trezle épouse N. du Fresne

épouse en 1609 à Herbignac (second lit)

Renée de Forges

dame de Villejanvier et de Cournon, dame du Vaudepierre née vers 1570 Décédée le 9 avril 1650 (inhumée le 10) à Allaire (Morbihan)

dont (second lit):

Jacques Le Trezle

épouse Renée de Trévelec

d'où La Bourdonnaye de Coëtion

Jacquemine Le Tresle

épouse en 1635 à Allaire François Le Tenours

(branche éteinte, fusionnée dans La Bourdonnaye)

Jacques Le Trezle

seigneur de Kerandré décédé avant 1613 (a été l'un des otages au Croisic en 1597)

épouse (vers 1570)

Françoise de La Haye de la Boucelaye

née le 22 mai 1575 à Allaire (Morbihan) vivante le 1er octobre 1602

dont:

Marc Le Trezle

seigneur de Kerandré décédé avant le 18 octobre 1630 rend aveu en 1627 pour Kerbernard en Assérac (Loire-Atlantique)

épouse en 1613

Claude de Kerpoisson, dame de Trevénégat

décédée avant le 2 mai 1633

Le 24 mars 1623

Marc Le Trezle et Claude de Kerpoisson achètent Kerbernard

Acte signé devant Cady, notaire royal à Guérande

dont:

Jan Le Tresle de Kerbernard

né vers 1613

épouse en 1644 **Péronnelle de La Bouëxière**, dame de Brantonnet d'où Calvé de Soursac, Chanu de Limur Jacquelot du Boisrouvray et Mercier de Lépinay

Marie Le Tresle

née le 27 octobre 1616 à Guérande (Loire-Atlantique) épouse en 1644 **Jean Couëssin**, seigneur de Kergal et Bresséan Jean Couëssin et Marie eurent deux enfants Henri et René, respectivement auteurs des branches Couëssin de Kergal et Couëssin de Kerhaude

Charles Le Tresle

né le 6 novembre 1627 à Assérac (Loire-Atlantique)

Coëcouron, à Férel (Morbihan)

Le 20 août 1803, de retour d'émigration, Charles Cady de Pradroy achète la terre de Coëtcouron, à Férel (Morbihan). Avant la Révolution, il était propriétaire à Guérande ainsi que du domaine de Faugaret, à Assérac (Loire-Atlantique), l'ensemble ayant été vendu comme biens d'émigrés.

Charles Cady de Pradroy, né le 18 décembre 1746 à Guérande (Loire-Atlantique), issu d'une famille de notaires de Guérande, avait épousé le 2 octobre 1780, à Saint-Colomban de Quimperlé (Finistère), Bonne-Jeanne-Charlotte de Jacquelot du Boisrouvray, née le 22 mars 1758 au Boisrouvray, au Theil (Ille-et-Vilaine). Ils eurent sept enfants dont deux seulement eurent une postérité. La cadette, Charlotte-Marie-Pélagie Cady de Pradroy épousa en 1812 Ange-Pierre-Martin Mascarène de Rivière de Lezoüach, neveu de Marie-Anne Le Tresle de Kerbernard. En 1887, leur fille Esther-Louise-Caroline-Marie, épouse de Gustave-Hyacinthe Law de Lauriston, sans postérité après le décès accidentel de son fils officier en Algérie, léguera Coêtcouron à Adrien de Jacquelot du Boisrouvray, petit-fils de Bernardin de Jacquelot du Boisrouvray, frère de sa mère.

Adrien de Jacquelot du Boisrouvray est le grand-père de Bernard et de Xavier du Boisrouvray, et de Marie-Thérèse qui épouse en 1920 Henry Mercier de Lépinay, héritière en 1919 des terres de Kerbernard, à Assérac (Loire-Atlantique), après les Le Tresle, les Calvé de Soursac et les Chanu de Limur.